



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTERE D'ETAT
MINISTERE DE L'EMPLOI,
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



« Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique »

Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP

Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014

Hôtel NOVOTEL

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progress



MINISTERE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

**RAPPORT PAYS POUR LE SEMINAIRE SUR
L'EMPLOI DES JEUNES
A ABIDJAN (RCI)**

**LES POLITIQUES ET DISPOSITIFS DE FORMATION D'INSERTION
PROFESSIONNELLE ET DE CREATION D'EMPLOI AU NIGER**

Présenté par : **Madame OUSMANE AÏCHATOU SEYNI**

Juin 2014

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	iii
CONTEXTE GENERAL DU PAYS	4
I. LES DONNEES DE BASE CONCERNANT LA SITUATION DES JEUNES VIS-A-VIS DE L'EMPLOI	7
III. LES DIFFICULTES D'ACCES DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL	11
IV. LES MESURES EN PROJET OU EN COURS DANS LE DOMAINE DU DCTP	13
V. LES MESURES EN PROJET OU EN COURS POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOI	21
VI. UNE EXPERIENCE PARTICULIEREMENT SIGNIFICATIVE D'INSERTION OU D'EMPLOI DES JEUNES	23
BIBLIOGRAPHIE	26

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANPE :	Agence Nationale pour la promotion de l'Emploi
APC :	Approche Par Compétence
BAD :	Banque Africaine De Développement
BEP :	Brevet D'étude Professionnel
BIT :	Bureau International Du Travail
CFDC :	Centre De Formation En Développement Communautaire
CFMDC :	Centre De Formation Des Métiers Au Développement Communautaire
CONFESJES :	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CQB :	Certificat De Qualification De Base
CQP :	Certificat Qualification Professionnelle
DCTP :	Développement des compétences techniques et Professionnelles
ENBC :	Enquête Nationale sur le Budget et la consommation
EPT :	Education pour tous
FAFPCA :	Fond D'appui A La Formation Professionnelle Continue Et A L'apprentissage
FMI :	Fond Monétaire International
FNUAP :	Fond Des Nations Unies Pour La Population
GUIBB :	Enquête sur les indicateurs de base du Bien être
I3N :	Initiative les Nigériens nourrissent les Nigériens
INS :	Institut National des Statistiques
OMD :	Objectif Du Millénaire Pour Le Développement
ONECS :	Office National des équivalences et des concours
PADEFPT :	Programme D'appui Pour Le Développement De L'enseignement Et De Formation Professionnelle Et Technique
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et moyennes entreprises
PNUD :	Programme Des Nations Unies pour Le Développement
PPTD :	Programme Pays T Décent
PRODEC :	Projet De Développement Des Compétences Pour La Croissance
PSEF :	Programme Sectoriel De L'enseignement Et De La Formation Professionnelle
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
SDRP :	Stratégie De Développement Et De Réduction De La Pauvreté
UNICEF :	Fond Des Nations Unies Pour L'enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs sur le chômage des jeunes et leur situation dans l'éducation et la formation	7
Tableau 2: Répartition des emplois salariés par secteur d'activités	9
Tableau 3 : Répartition des emplois créés par secteurs et par catégories	10
TABLEAU 4 : Répartition des qualifications et compétences nécessaires du niveau non formel par créneau porteur ...	14
Tableau 5 : Répartition des qualifications et compétences nécessaires du niveau formel (moyen et élémentaire) par créneau porteur	16

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de scolarisation net EPT	8
Figure 2: Taux de scolarisation EFTP (brut)	8
Figure 3: Schématisation du dispositif de formation existant	18

RESUME SYNTHETIQUE

Le Niger est un vaste pays enclavé situé en Afrique de l'Ouest. La population est d'environ 17.138.707 habitants avec un taux de croissance démographique de l'ordre de 3,6% par an selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2012 (RGPH 2012). La structure de la population est de 49,7% d'hommes et 50,3% de femmes. Cette population est essentiellement rurale (86%). La population nigérienne est très jeune, 3 /4 ont moins de 30 ans.

La jeunesse de la population induit de fortes pressions sur le système éducatif, la formation et l'emploi.

La création d'emploi et la formation professionnelle constitue une priorité pour le Gouvernement qui a pris l'engagement dans son Programme de la Renaissance de créer 250.000 emplois au cours du quinquennat soit 50.000 emplois par an.

La problématique qui se pose alors au pays est de voir dans quelle mesure renforcer les capacités des jeunes en vue de les conduire soit vers l'emploi salarié en étant inséré dans les entreprises (peu nombreuses moins de 6500 entreprises de très petite taille) ou les former dans le cadre de l'entreprenariat. Les jeunes rencontrent beaucoup de difficultés pour s'insérer dans le circuit économique. Ceci à pour raisons principales :

- l'inadéquation entre les formations reçues et les besoins réels du marché du travail,
- La faiblesse de l'orientation professionnelle,
- Le manque d'informations pour les emplois disponibles ou les créneaux porteurs d'emploi,
- Le manque de curricula,
- La rareté de stages en entreprises ou chez les artisans,
- Le manque d'investissements dans les secteurs créateurs d'emploi,

Selon les informations recueillis auprès de l'Institut National des Statistiques, la population en âge de travailler est de 7.566.492 personnes avec une population effectivement occupée de 3.416.920 personnes.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est estimé à 2,30%, il est plus important en zone urbaine avec 9,10% qu'en zone rurale (3,30%) et 31,70% des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation dans les zones urbaines, en zone rurale le taux de 51,30% (En 2008 avec l'enquête ENBC). Ces statistiques montrent l'ampleur du problème des jeunes.

La problématique de l'emploi est devenue une préoccupation majeure pour tous les pays, en démontre les différents sommets des chefs d'Etats Ouagadougou 2004 et Malabo en 2011, le Niger ne fait pas exception. Au cours de ces sommets, l'Union Africaine a placé la création d'emploi surtout aux jeunes au centre des stratégies de réduction de la pauvreté.

S'appuyant sur ces engagements le gouvernement, a entrepris de nombreuses réformes :

- **institutionnelle** par la création d' un Ministère en charge spécifique de l' emploi conformément au Décret n° 2013-427 /PM du 09 octobre 2013 précisant les attributions des Membres du Gouvernement, modifié et complété par le Décret 2013-560/PM du 19 décembre 2013, le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale a à sa charge la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le contrôle, le suivi et l'évaluation des politiques

nationales en matières d'emploi, du travail et de sécurité sociale, conformément aux orientations définies par le gouvernement. A ce titre, il doit :

- créer un environnement facilitant le dialogue social et favorisant la promotion de l'emploi et du travail décent, la lutte contre le chômage, le sous-emploi, le travail des enfants et le travail illégal ;
- veiller aux conditions de mise en œuvre de la législation et de la réglementation en matière de travail et de sécurité sociale, ainsi qu'à la protection sociale des agents publics et des travailleurs y compris ceux des professions libérales.

De 2011 à 2013, ont été réalisés, entre autres ¹:

- la création de 470 226 emplois dont 65 641 en 2011 ; 185 506 en 2012 ; 206 546 en 2013, répartis en emplois permanents (18,34%), emplois temporaires (81,55%) et auto-emplois (0,11%), dans le secteur public et le secteur privé ;
- la création, dans le cadre de la mise en place du Système d'information sur le Marché de l'emploi, de onze (11) plateformes d'information, orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes dont : deux (2) à Niamey, deux (2) à Dosso, une (1) à Maradi, une (1) à Tahoua, une (1) à Tillabéry, une (1) à Agadez, une (1) à Arlit, une (1) à Diffa et une (1) à Zinder ;
- la réalisation de trois études dont l'une sur l'emploi et le secteur informel, l'autre sur la stratégie de développement de l'emploi des jeunes et la troisième sur les éléments d'orientation en matière de promotion de l'emploi en décelant les métiers porteurs prioritaires susceptibles d'être investis, attirés par les investisseurs, les promoteurs, les opérateurs du secteur informel, les initiateurs d'auto emploi ;
- la formation et l'orientation de 1 000 jeunes sur les filières porteuses et approches en vue d'accéder aux stages en entreprise, de 108 jeunes à l'esprit d'entreprise et de 379 jeunes aux techniques de recherche d'emploi ;
- le renforcement de l'employabilité ou des capacités opérationnelles des jeunes diplômés issus des centres de formation professionnelle par des formations en entrepreneuriat et en techniques de recherche d'emploi;
- la mise en place de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation ;

-**juridique** par l'adoption d'un nouveau code du travail plus favorable à la création d'emploi ;

Ceci a amené le gouvernement à adopter un certain nombre de politiques pour juguler le fléau du chômage. Il s'agit d'une politique nationale de la jeunesse (2011), politique de l'enseignement professionnelle et technique, politique nationale de l'emploi.

Actuellement plusieurs ministères s'occupent directement ou indirectement de la question d'insertion des jeunes, il s'agit principalement du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, du ministère de la Jeunesse et des Sports, du ministère de la Culture, du ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, du ministère des Enseignements Professionnels et Techniques.

¹Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, Bilan des Actions au terme des Trois (3) Ans du mandat du Président de la République (mars 2014).

Pour développer les compétences nécessaires à l'insertion socioéconomique, plusieurs partenaires techniques et financiers apportent leur contribution, il s'agit entre autre du BIT, du PNUD, de la Banque mondiale, de la BAD, de la coopération luxembourgeoise, de l'UNICEF, de la CONFEGES et le FNUAP.

En terme de projet d'insertion des jeunes un projet concernant les jeunes et les femmes initié par l'État avec un budget de 850 millions par an sur trois ans démarrera en avril avec pour objectif de créer des emplois dans les communes rurales et urbaines les plus pauvres en créant des emplois au profit des jeunes et femmes dans le domaine agricole, élevage et les travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Ce projet aura l'avantage de toucher les jeunes et les femmes des communes les plus pauvres et fixer les jeunes dans leur terroir. En terme de partenariat la démultiplication des expériences au sein du groupe ADEA pole qualité apporterait un plus aux autres pays.

CONTEXTE GENERAL DU PAYS

Vaste pays sahélo saharien, le Niger est totalement enclavé au centre ouest de l'Afrique. Il est encadré par le Burkina Faso au sud-ouest, le Mali à l'ouest, l'Algérie au nord-ouest, la Libye au nord, le Tchad à l'est, le Nigeria au sud et le Benin au sud-ouest.

Le territoire du Niger couvre une superficie de 1.267.000 km², dont plus de deux tiers se trouvent en zones désertique ou semi-désertique. Le Niger compte huit régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Zinder et Niamey la capitale). L'organisation administrative du pays comprend 63 départements, 37 communes urbaines, 214 communes rurales, 4 villes à statut particulier. Un processus de décentralisation amorcé en 1999 est opérationnel avec l'installation de conseils municipaux.

Au plan démographique, la population nigérienne est passée de 11 060 291 en 2001, à 17 138 707 en 2012 dont 79,6% en milieu rural selon le résultat du RGPH 2012. Elle est caractérisée par une forte proportion de jeunes : plus de la moitié de la population nigérienne est âgée de moins de 15 ans (51,9%); deux (2) nigériens sur trois (3) sont constitués de jeunes de moins de 25ans (66%) et 33% des nigériens sont des jeunes compris entre 15ans et 35ans. De plus, on note une égalité presque parfaite entre les hommes et les femmes (respectivement 49,9% et 50,1%). La croissance annuelle démographique de 3,3% que le pays affiche, est l'une des plus élevées au monde. Cette croissance rapide est la conjugaison d'un niveau élevé de fécondité de 7,1 enfants par femme (actuellement le plus élevé au monde selon l'INS).

La forte croissance démographique que le Niger enregistre dote le pays d'un important potentiel en ressources humaines et crée donc d'énormes besoins en services essentiels de base notamment : l'alimentation, l'éducation, la santé, l'emploi et la sécurité devenue, avec le contexte actuel dans la région, une des premières priorités. La satisfaction de ces besoins exige des investissements sans cesse croissants, provenant entre autres des faibles ressources générées par l'économie nationale.

Sur le plan socioéconomique, les indicateurs du Niger révèlent une situation de pauvreté quasi généralisée qui constitue une menace importante pour la stabilité sociopolitique du pays et la gestion durable des ressources naturelles. L'enquête sur les indicateurs de base du bien-être (QUIBB), réalisée en 2005 par l'Institut National de la Statistique (INS), a fait ressortir une proportion de 62,1% de la population nigérienne pauvre, dont 42,5% sont des pauvres durables et 19,6% des pauvres transitoires. Cependant, l'Enquête Nationale sur le Budget Consommation (ENBC) des ménages (2007) affiche une tendance à la baisse avec 59,5% de nigériens pauvres.

Au plan économique, la configuration de l'économie nigérienne met en évidence une faible diversification et le rôle dominant des secteurs rural et informel. En effet, l'économie nationale reste fondamentalement informelle : environ 75% du PIB provient du secteur informel. Par ailleurs, elle repose essentiellement sur les productions agro-sylvo-pastorales, sur des techniques et technologies de production archaïques et inefficaces d'une part, et soumises à une forte poussée démographique et aux aléas climatiques d'autre part.

La croissance de l'économie nigérienne est très volatile, du fait de sa forte dépendance du secteur primaire et de la pluviométrie. Cette volatilité induit de fortes incertitudes sur le revenu de la population. Aussi, la croissance économique moyenne (PIB réel) de 5,25%, enregistrée entre 2001 et 2008, reste insuffisante pour permettre de réduire significativement la pauvreté et permettre au Niger de converger vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Notons que selon les analyses de la

SDRP (2008 – 2012), pour obtenir une réduction significative du taux de pauvreté, un taux de croissance économique d'au moins 7% est nécessaire sur la durée. Ce taux pourrait atteindre 4% selon le FMI avec l'exploitation récente des gisements de pétrole ayant débuté en novembre 2011, et l'augmentation récente du prix de kg de l'uranium avec le principal partenaire AREVA SA qui améliore aussi les recettes.

Le taux de scolarisation des 7-12 ans est plus ou moins de 57%. Les diplômés seraient de plus en plus nombreux à se retrouver sans un emploi (72 000 jeunes recensés en 2009). Cette situation a une incidence certaine sur la situation de l'emploi. Peu instruits dans un système moderne d'éducation, les Nigériens, particulièrement ceux du milieu rural, peuvent difficilement prétendre à des activités économiques autres que celles qu'offrent l'agriculture et l'artisanat. Ainsi, deux (2) ménages sur trois (3) vivent dans une famille dont le chef de famille est un exploitant agricole. La majorité de la population active se retrouve ainsi dans l'économie des subsistances ou économie informelle. L'artisanat est aussi un autre secteur très dynamique qui draine plus de 600 000 emplois de survie pour la grande majorité des personnes occupées dans ce domaine dans et hors de Niamey, la capitale.

Implantées de manière éparse sur toute l'étendue du territoire, les entreprises recensées dans l'économie formelle sont au nombre de 6782 dont 75% occupent 4 à 5 employés. Seuls 10 grandes entreprises du Niger ont plus de 100 salariés. La totalité des emplois salariés de secteur privé est de 94992, dont 22900 femmes soit 24,33%.

Les services publics et parapublics occupent plus ou moins 120 000 travailleurs situant ainsi le gouvernement comme le principal employeur du pays.

Ces chiffres donnent une idée sur le nombre de personnes actives dans l'économie informelle quand on sait que la population active est de 5 486 396.

Le taux de chômage s'élève officiellement à **environ 16% en 2005** ; il est plus important dans les **centres urbains (19,4%)** que dans les zones rurales (15,2%). Les femmes sont plus touchées par le chômage avec un taux de 25% contre près de 12% pour les hommes; les tranches d'âge 15-29 ans enregistrant les taux les plus élevés (24%).

Les personnes les plus exposées au chômage sont celles justifiant d'un niveau d'instruction relativement faible. Par ailleurs, la population des enfants travailleurs atteint plus de 15% de la population active. Cette situation est en partie expliquée par la pauvreté des ménages qui les pousse à détourner leurs enfants des structures éducatives ; ce qui se traduit par la baisse de la qualité de la main d'œuvre entraînant ainsi un cercle vicieux de la pauvreté. Ainsi, 57,6% des enfants sont actifs lorsqu'ils sont sans instruction.

En outre, le taux de sous-emploi est très élevé; il est de 34,62% dont 38,33% pour les femmes et 32,93% pour les hommes. Le sous-emploi concerne principalement les populations rurales (86,3%) en raison du caractère saisonnier de l'activité agricole.

Il existe une inadéquation structurelle entre la demande d'emploi et l'offre d'emploi en raison de la forte croissance démographique d'une part, et d'autre part, de la déficience structurelle de l'offre, liée notamment aux aspects ci-après : (i) au caractère archaïque des techniques de production en particulier dans le secteur rural, (ii) au caractère embryonnaire du secteur secondaire, et (iii) à la désorganisation du secteur informel.

De façon générale, l'offre d'emploi recule alors que la demande est en constante progression, stimulée par la forte croissance démographique.

Le secteur urbain informel qui occupe environ 75% des actifs urbains, est en croissance rapide, particulièrement dans le transport, le commerce et le bâtiment.

Toutefois, l'emploi y est précaire, peu qualifié, peu productif avec des revenus très faibles ; d'où la vulnérabilité permanente des acteurs.

Ainsi, les défis en matière d'emploi sont particulièrement de deux ordres : (i) occuper la population en dehors de la saison culturale (huit à neuf mois de l'année) et (ii) offrir l'emploi aux populations urbaines, notamment les jeunes diplômés. En effet, apporter une réponse durable à la demande d'emploi des jeunes sortis de l'école demeure, à l'évidence, la condition pour préserver l'avenir et ouvrir des perspectives meilleures à la jeunesse.

I. LES DONNEES DE BASE CONCERNANT LA SITUATION DES JEUNES VIS-A-VIS DE L'EMPLOI.

Au Niger, les problèmes d'emploi ont véritablement commencé avec les programmes d'ajustement structurels qui ont conduit à des compressions de personnel dans les années 80 et à l'arrêt des recrutements dans la fonction publique.

Depuis 2011, le programme de la renaissance a fait de la question de la réduction du chômage et en particulier celui des jeunes une de ses priorités en créant le maximum d'emplois au profit des jeunes, par la création de 50.000 emplois par an, soit 250 000 emplois à l'horizon 2015. Après trois ans de sa mise en œuvre ce programme a permis la création de plus de 470.000 emplois au profit des jeunes en majorité âgés de 15 à 45ans.

Les indicateurs sur la situation du chômage des jeunes s'est nettement améliorée au lendemain de la réunion du sommet des chefs de l'Etat sur l'emploi des jeunes et la pauvreté tenue à Ouagadougou en 2004. Ainsi le taux de chômage des jeunes de 15 -24 est passé de 4.5% à 2.3% et celui des jeunes de 15-35 ans est passé de 3.6% en 2005 à 2.1% en 2008. Mais en revanche la proportion des jeunes de ces deux tranches d'âge qui ne sont ni en emploi, ni en éducation et ni en formation a pratiquement doublé entre 2005 et 2008 comme indiqué dans le tableau N°1.

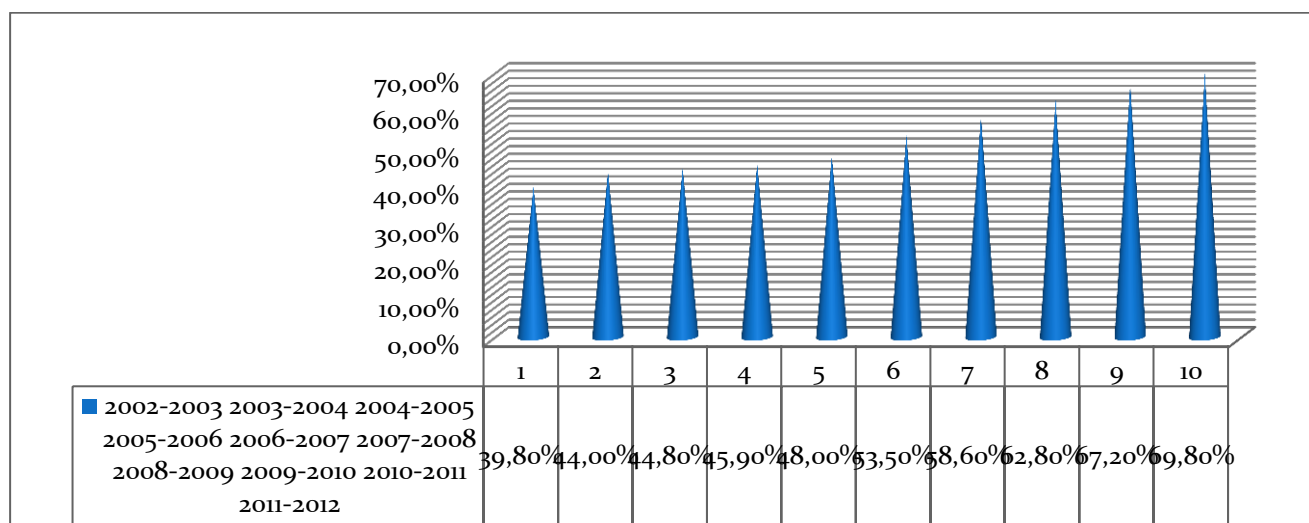
Tableau 1 : Indicateurs sur le chômage des jeunes et leur situation dans l'éducation et la formation

Indicateurs	QUIB 2005	ENBC 07/08
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	4,50	2,30
Taux de chômage des jeunes 15-35 ans	3,60	2,10
Proportion des Jeunes de (15-24 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	23,10	45,20
Proportion des Jeunes de (15-35 ans) « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation »	21,90	39,30

Source : ONEF à travers les Enquêtes INS.

S'agissant des indicateurs sur l'éducation et la formation ils ont connus une évolution positive et significative les dix dernières années comme l'indiquent le taux net Education Pour Tous et le Taux Brut de l'Enseignement Professionnel et Technique (figures N°1 et N°2) ci-dessous

Figure 1 : Taux de scolarisation net EPT



Source : DSI/MEN.

Figure 2: Taux de scolarisation EFTP (brut)



Source : DSI/MEP/T.

Ces deux figures montrent que le taux net EPT est passé de 40% en 2006 à 70% en 2013, de même le taux Brut EFTP est passé de 0.5% en 2006 à 5.87% en 2012 puis 6.28% en 2013. Ces indicateurs témoignent des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation et de la formation en faveur des jeunes.

En dehors de ces principaux indicateurs du cycle formel de l'éducation et de la formation, l'apprentissage traditionnel a connu un développement important en faveur des jeunes. Le nombre des jeunes formés en apprentissage traditionnel est passé de 36188 en 2008 à 38965 en 2011 pour atteindre 40894 apprenants en 2012. Le nombre des Jeunes formés en DCTP est passé de 239 jeunes en 2008 à 14720 jeunes en 2008 à 61720 jeunes en 2011 et 68486 jeunes en 2013.

II. LES DONNEES DE BASE CONCERNANT LE MONDE DU TRAVAIL

II.1 Répartition des emplois par secteur d'activité (primaire, secondaire et tertiaire) :

Sur la période 2008 à 2011 la main d'œuvre salariée publique et privée par secteur économique est de 3% pour le secteur primaire 34% pour le secteur secondaire et 64% pour le secteur des services. Le tableau 2 indique cette répartition par secteur économique et par an. Ces emplois ont passé de 63214 en 2008 à 82321, soit un taux de croissance 23%.

Tableau 2: Répartition des emplois salariés par secteur d'activités

Années	2008	2009	2010	2011	2008-2011	
Secteur d'activité						
Secteur Primaire						
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	1 506	1 456	1 855	2 369		
Totaux Secteur Primaire	1 506	1 456	1 855	2 369	7 186	3%
Secteur Secondaire						
Industries extractives	4 860	5 109	5 209	5 706		
Industries manufacturières	5 235	5 400	5 324	5 950		
Electricité, eau et gaz	6 486	3 863	6 995	6 080		
Bâtiments et travaux publics	5 453	8 979	6 711	7 506		
Totaux Secteur Secondaire	22 034	23 351	24 239	25 242	94 866	34%
Secteur Tertiaire						
Commerce, restaurants, hôtels	8 740	4 056	9 744	10 828		
Transports, entrepôts, communications	9 289	7 355	10 112	11 857		
Banques, assurances, aff.immob. servi. aux entreprises	3 989	3 551	4 783	5 163		
Services sociaux	17 656	21 284	19 875	26 862		
Totaux Secteur Tertiaire	39 674	36 246	44 514	54 710	175 144	63%
TOTAL Général	63 214	61 053	70 608	82 321	277 196	

Source : ONEF à partir des données de l'ANPE.

II.2 Répartition des emplois par secteur et par catégories (emplois salariés, temporaire, auto-emploi.).

Au cours des 3 ans, 470.226 emplois ont été créés dont 86.777 emplois permanents et 383.449 emplois temporaires, répartis par secteur dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Répartition des emplois créés par secteurs et par catégories

Secteurs/Branches d'activités	Emplois Permanents	Emplois Temporaires	Total emplois
Agriculture / Elevage	1 217	56 220	57 437
Hydraulique / Environnement/Assainissement	996	203 961	204 957
Santé	3 773	3	3 776
Education -	25 883	0	25 883
Industrie - Mine et Pétrole	1 889	90	1 979
Eau -Electricité	180	0	180
Entrepôt - Transport - Communication	807	96 528	97 335
Bâtiments Travaux - Publics et urbanisme	1 430	3 342	4 772
Banque Assurance - Finance	1 563	0	1 563
Commerce - Tourisme - Artisanat	2 002	11 021	13 023
Autres Structures Publiques	7 385	0	7 385
Total secteur public	47 125	371 165	418 290
Structures Privées	39 652	12 284	51 936
Total	86 777	383 449	470 226

Source : DGEIP/MFP/E 2013

Ces emplois proviennent principalement des branches d'activités ci-après : Hydraulique-Environnement et Assainissement : 43,60% ; Entrepôts, Transport et Communication : 20,70%

Agriculture et Elevage : 12,21%. Le secteur public et le secteur privé occupent respectivement 88,96% et 11,04%.

Sur les 47.125 emplois publics permanents créés, plus de 20.241 sont constitués de recrutement de jeunes diplômés à la Fonction Publique. Ce qui traduit une volonté manifeste de l'État de réduire le chômage des jeunes diplômés.

III. LES DIFFICULTES D'ACCES DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL.

III.1 Les principaux problèmes des jeunes sur le marché du travail

On peut citer entre autres :

- a) L'inadéquation entre les formations reçues et les besoins réels des secteurs utilisateurs.
- b) En effet on note une absence quasi-totale de connexion entre le processus de formation des compétences et celui de la création des emplois. Des investigations ont montré que les deux instances de l'emploi à savoir les secteurs productifs et employeurs d'un côté et les centres de formation professionnelle et technique de l'autre n'entretiennent pas de relation importantes entre elles.
- c) Les centres ont tendance à former sans se soucier des besoins des secteurs utilisateurs et ces derniers recherchent des qualifications et compétences qui ne sont pas fournies par ceux-ci et donc qui n'existent pas sur le marché du travail.
- d) Le manque d'expérience professionnelle des jeunes, la plus part des offres d'emploi sont suivis d'une exigence d'expérience professionnelle, ce qui écarte de facto les jeunes qui sont le plus souvent à la recherche de leur premier emploi.
- e) la méconnaissance du marché du travail réduit aussi les chances des jeunes à trouver un emploi puisqu'ils ne sont pas suffisamment informés des opportunités qui leur sont offertes.
- f) le manque d'investissement dans les secteurs porteurs d'emplois engendre une des pertes d'emplois potentiels qui ne seront donc pas pourvus.
- g) il ya aussi l'insuffisance des dispositifs de suivi et d'insertion des jeunes en recherche d'emploi qui réduit leur chances d'être recrutés.
- h) l'absence d'autres moyens et ressources freine l'aptitude des jeunes à chercher l'information sur le marché du travail.

III.2 La part de ces difficultés des jeunes face au marché du travail

Une enquête réalisée en 2009 appart l'ANPE donne les estimations suivantes :

- L'inadaptation des compétences des jeunes notamment la déconnexion entre le monde de la formation et le monde du travail : 45,3%
- La méconnaissance du marché du travail : 40%
- le manque de dispositifs de suivi et d'insertion des jeunes en recherche d'emploi : 55%
- l'absence d'autres moyens et ressources : 35,5%
- Limite d'âge : 12%
- Le cout du dossier de candidature : 35%.

III.3 Les dispositifs en projet ou en cours pour améliorer les processus d'accès des jeunes au monde du travail

Plusieurs dispositifs ont été mis en place notamment les plates-formes d'informations et d'orientations des jeunes par plusieurs ONG comme SWISSCONTACT, AFRIQUE FONDATION JEUNES, Ces structures et le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques ont mis en place 10 plateformes en vue de sensibiliser les jeunes. L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), principale organe de mise en œuvre de la politique

nationale de l'emploi dispose de plusieurs programmes concourant à la formation et l'insertion en stage ou en emploi dans les entreprises formelles et informelles.

Dans le domaine de la création d'emploi on peut citer les projets en cours suivants :

- le programme d'insertion des jeunes diplômés (PIJD) visant la création d'emploi salarié au profit des jeunes diplômés primo demandeurs d'emploi, notamment les femmes, ou de leur faire acquérir une expérience professionnelle leur permettant d'être compétitif sur le marché du travail ;
- le programme d'insertion dans les petites et moyennes entreprises (PIPME), destiné aux jeunes non scolarisés et les exclus du système scolaire, âgés de 15 à 35 ans ;
- le programme d'appui aux initiatives d'emplois indépendants (PAEI), conçu pour toutes les catégories de demandeurs d'emploi, porteurs de projets et les promoteurs de PME sollicitant un appui financier et matériel ;
- le programme d'appui à la création d'emplois ruraux (PACER), s'adressant aux diplômés sans emploi, aux groupements féminins et d'une manière générale, à tout demandeur d'emploi porteur d'une idée de projet en zone rurale ;
- le programme de reconversion de chômeurs (PRC), spécialement conçu pour la réinsertion de certaines catégories de chômeurs (ceux de longue durée) pour leur permettre de se repositionner sur le marché du travail ;
- Le Programme d'Emploi des Jeunes aux Travaux d'Intérêt Public dans les Communes (PEJTIPC).

Parmi les potentialités importantes figurent :

- la volonté politique manifestée pour la prise en compte de la question de l'emploi parmi les priorités de la DPG et du Programme de Renaissance du Niger et du PDES ;
- les initiatives prévues pour le développement agricole nécessitant la création d'activités pour les jeunes (emplois agricoles) ;
- le regain d'activités dans le secteur minier, pétrolier etc. ;
- la volonté affichée de renforcer la décentralisation notamment à travers le transfert des compétences et des ressources de l'Etat ;
- l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, présents dans le domaine de l'emploi (BIT à travers le PPTD, PNUD, l'UNICEF) ;
- les leçons tirées des expériences du Service Civique National, de la contractualisation, du volontariat et du stage d'initiation à la vie professionnelle ;
- le programme d'activités 2014 du comité chargé du transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités, comprenant notamment l'identification de la situation de référence des communes en matière d'infrastructures, de ressources humaines, de partenaires, etc.

IV. LES MESURES EN PROJET OU EN COURS DANS LE DOMAINE DU DCTP

IV.1 Reformes de l'EFPT en cours favorables à la DCTP

IV.1 Mesures politiques et Stratégiques

La Formation Professionnelle et Technique (FPT) est soutenue au Niger par une politique sectorielle adoptée par le gouvernement en mars 2006. Ses objectifs et missions découlent de la Constitution du Niger, de la loi portant Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) et du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015. La FPT contient les nouvelles orientations politiques et stratégiques qui visent la réforme et la modernisation du sous-secteur.

Ces orientations et stratégies visent à : i) Dynamiser le développement économique ; ii) moderniser le secteur primaire ; iii) valoriser le secteur informel ; iv) promouvoir un processus d'évolution des entreprises artisanales vers les PME/PMI performante et compétitives ; v) dynamiser et moderniser les secteurs porteurs ; vi) promouvoir l'art et la culture ; vii) former et insérer les jeunes; viii) former et promouvoir la femme ; ix) former et insérer les handicapés aptes au travail, les chômeurs de longue durée, les migrants et les enfants de la rue.

Pour rendre opérationnels ces axes stratégiques, des mesures d'application de la politique sectorielle de la Formation Professionnelle et Technique ont été définies. Ces mesures au nombre de quatre sont : (i) la création d'un ministère en charge de la formation professionnelle et de l'emploi pour une meilleure harmonisation et rationalisation des dispositifs de formation ; (ii) la création d'un Conseil Supérieur de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et techniques ; (iii) la création d'un observatoire de l'Emploi et de la Formation (ONEF); (iv) le renforcement des capacités du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage (FAFPCA).

IV.2 Mesures prises en faveur de la DTCP au Niger

Dans le cadre la réforme de l'Enseignement, le Niger s'est engagé dans un vaste chantier afin de promouvoir le Développement les Compétences Techniques et Professionnels des Jeunes. Dans ce cadre plusieurs initiatives sont en cours dont le Paquet Minimum de Coopération de l'UEMOA sur les métiers porteurs dont le Niger en phase de l'implantation de la filière cuir et l'électricité. D'ores et déjà le Niger vient de choisir l'implantation de deux autres filières à savoir agent agriculteur maraichers et fermier avicole.

D'autre part le gouvernement envisage de développer des compétences Techniques et Professionnelles des jeunes à travers des centres Formation aux Métiers de développement communautaire dans les 266 communes du Niger. Ce programme ambitieux qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Sectoriel de l'Education et de la formation permettra d'accueillir plus de 40.0000 jeunes ruraux et urbains dès l'année scolaire 2014-2015.

Pour accompagner ce processus le Programme NIG017, financé par le Grand Duché de Luxembourg vient d'entamer une série d'études prospectives avec l'ONEF du Niger pour donner les éléments d'orientation en matière de compétences et de qualification des ressources humaines dans les lieux d'implantation de ces centres de formation.

Une première étude sur les éléments d'orientation en matière de promotion de l'emploi au Niger de 2013 a permis de définir quinze (15) métiers porteurs consolidés liés aux principaux créneaux porteurs de l'économie nigérienne.

Une seconde étude vient de faire la cartographie des métiers et emplois liés aux créneaux porteurs dans une dizaine de communes du Niger.

Cette seconde étude a permis de faire une analyse approfondie des besoins en compétences et en qualification tant pour le secteur formel que le non formel toute chose qui concourt à promouvoir la DCTP au Niger.

TABLEAU 4 : Répartition des qualifications et compétences nécessaires du niveau non formel par créneau porteur

Créneaux	Compétences relatives aux filières annoncées	Qualifications possibles		
		CQB	CQM	CQP
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise élémentaire de techniques de compostage et de stockage ainsi que les techniques de vulgarisation • Maitrise de quelques notions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Producteur Agricole Qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent vulgarisateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Employé de vente • Gérant de boutiques d'intrants
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise élémentaire des techniques d'embouche • Maitrise de quelques notions de gestion • Maitrise des techniques de transformation de la viande • Maitrise des techniques de transformation du lait 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent éleveur qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Agents vulgarisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérant de boutiques d'intrants • Manager de produits laitiers
Industrie de transformation et manufacturière	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de transformation de conservation et de commercialisation des produits • Maitrise des techniques de fabrication de produits manufacturiers • Maitrise de quelques notions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en transformation • Agent qualifié en techniques de conservation des produits agro-alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien de transformation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Manager industriel • Ouvrier qualifié
Artisanat de production	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de fabrication des produits à base de cuir • Maitrise de quelques notions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en tannage 	<ul style="list-style-type: none"> • Maroquinier 	<ul style="list-style-type: none"> • Manager qualifié • Bottier
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de fabrication des produits à base de bois • Maitrise de quelques notions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en rabotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Menuisier 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en menuiserie bois
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de la lecture des plans, le traçage des formes sur les feuilles de métal, le pliage, le cintrage, le perçage ou l'emboutissage • Maitrise de quelques notions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat réalisation en chaudronnerie 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaudronnier 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien réalisation en chaudronnerie
Artisanat d'art	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de fabrication des bijoux • Maitrise de quelques notions de gestion 		<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en alliage • Bijoutier 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en fabrication de bijoux

Créneaux		Compétences relatives aux filières annoncées	Qualifications possibles		
			CQB	CQM	CQP
Artisanat de services	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de lecture et interprétation des schémas de montage, repérage sur un plan d'exécution 		<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en maintenance électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Mainteneur en réparation des matériels électroniques 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des équipements nécessaires à l'extraction, le traitement, le stockage 			<ul style="list-style-type: none"> • Excavateurs 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de la conduite, de grue, de gros engins de terrassement de carrière 			<ul style="list-style-type: none"> • Technicien conducteur d'engins 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'entretien et de réparation des motos et auto (vidange, remplacement des plaquettes de frein, réglage de la carburation, soudage, ajustage, métrologie) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en réparation auto moto 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en réparation auto moto 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien réparation auto moto 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des plans et des techniques d'installation des outils de canalisation 		<ul style="list-style-type: none"> • Plombiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien installation des outils de canalisation 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de l'exécution des fondations des bâtiments et montages des murs et poutrelles ; Briqueterie et charpentage • Maitrise de quelques notions de gestion 		<ul style="list-style-type: none"> • Maçon qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en construction 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'entretien et de réparation du système électrique des automobiles 		<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié en électronique 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien électronicien automobile 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'entretien et de réparation des outils agricoles 		<ul style="list-style-type: none"> • Agent qualifié réparation outils agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en mécanique agricole 	
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de nettoyage et d'entretien des surfaces • Maitrise de petits dépannages d'appareils électroménagers courants 	<ul style="list-style-type: none"> • Employé de nettoyage et d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Manœuvre qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien de surface 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des espaces et de leur histoire • Maitrise de quelques notions de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Guides touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Guides touristiques qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérant d'agence de tourisme 	

Source : ONEF JUIN 2013.

Tableau 5 : Répartition des qualifications et compétences nécessaires du niveau formel (moyen et élémentaire) par créneau porteur

Créneaux	filières à promouvoir		
	Compétences relatives aux filières annoncées	Qualifications	
		CAP	BEP
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de techniques de compostage, de stockage et de commercialisation • Maitrise de techniques de gestion • Compétences en gestion/comptabilité simple, en marketing (commercialisation), en organisation et management des ressources humaines, en technique de production et gestion de la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Agents vulgarisateurs • Agent commercial agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Manager agricole • Gérant de boutiques d'intrants
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'embouche et de gestion • Maitrise des techniques de découpe et de désossage des carcasses, de tri et de la répartition des morceaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Agents vulgarisateurs • Agent commercial 	<ul style="list-style-type: none"> • Manager • Charcutier traiteur
Industrie de transformation et manufacturière	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de Techniques de transformation des produits • Maitrise de Techniques de fabrication de produits manufacturiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien de transformation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Manager industriel • Ouvrier qualifié
Artisanat de production	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de la lecture des plans, le traçage des formes sur les feuilles de métal, le pliage, le cintrage, le perçage ou l'emboutissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en chaudronnerie industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Chaudronnier
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise du dessin technique, de la coupe • Maitrise des techniques de rivetage, soudage, piquage et de finitions 	<ul style="list-style-type: none"> • Maroquinier 	<ul style="list-style-type: none"> • Maroquinier
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de conception de vêtements 	<ul style="list-style-type: none"> • Tailleur 	<ul style="list-style-type: none"> • Couturier qualifié • Modéliste
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'installation, de mise en service, de dépannage et de maintenance d'équipements électriques destinés à l'éclairage, au chauffage, à l'alimentation des machines 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en préparation et réalisation d'ouvrages électriques 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en électrotechnique énergie équipements communicants
Artisanat d'art	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de réparation, de transformation, de création et de fabrication de bijoux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en art et techniques de Bijouterie 	<ul style="list-style-type: none"> • Bijoutier
Artisanat de services	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'entretien et dépannage des appareils de climatisation, des systèmes de réfrigération, des pompes à chaleur ou des chambres froides 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien froid et climatisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien froid et conditionnement de l'air
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de la lecture et l'interprétation des schémas de montage, repérage sur un plan d'exécution • Maitrise de la pose de réseau de câbles, l'implantation 	<ul style="list-style-type: none"> • Artisan-électricien 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en électricien

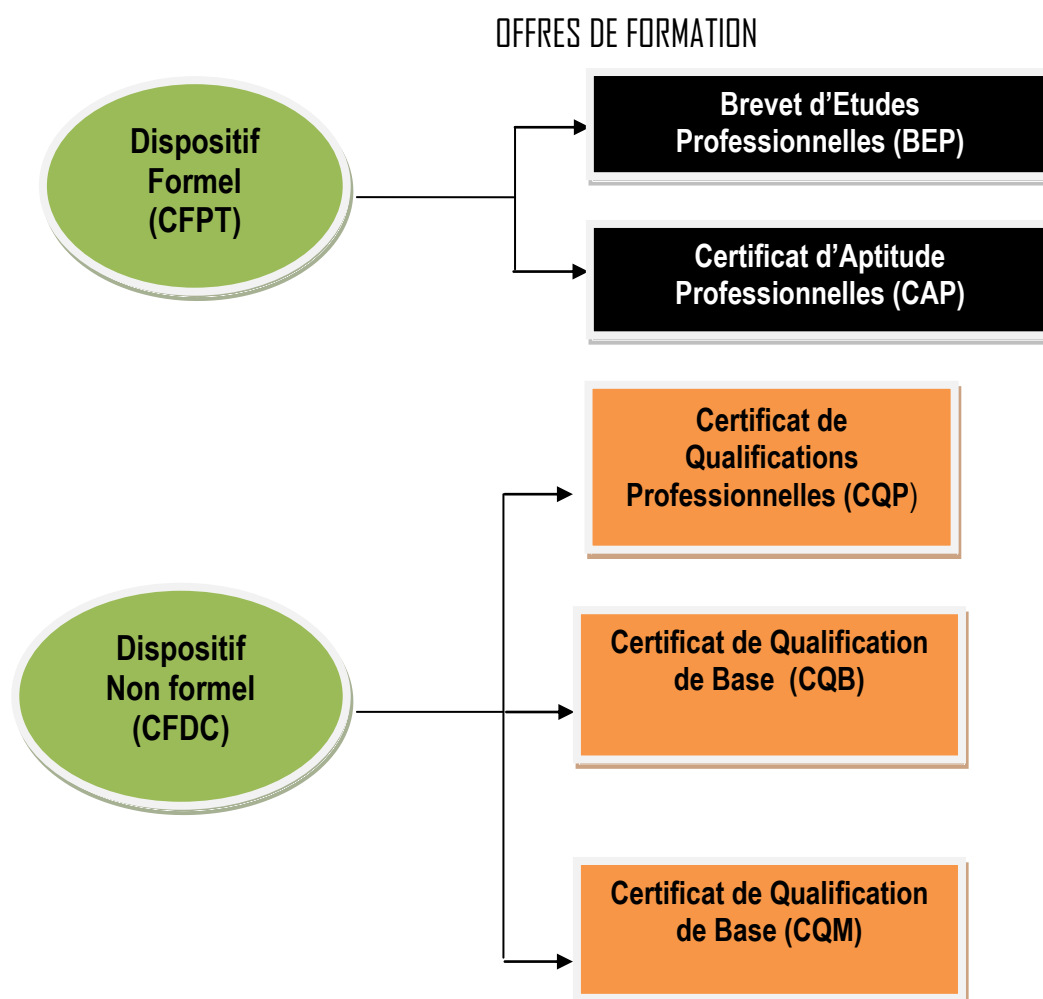
Créneaux	filières à promouvoir		
	Compétences relatives aux filières annoncées	Qualifications	
Artisanat de services (suite)		CAP	BEP
	des matériels (interrupteurs, prises de courant, appareils de chauffage) et leur raccordement. Maitrise des lois fondamentales de l'électricité		
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux d'installation électriques 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des équipements nécessaires à l'extraction, le traitement, le stockage 	<ul style="list-style-type: none"> • Excavateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Excavateur
	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance réparation des matériels électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien réparation des équipements électriques et électroniques de l'automobile 	<ul style="list-style-type: none"> • Réparateur électronicien
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des activités de dépannage, réparation et de commercialisation des matériels, accessoires ou pièces détachées 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien maintenance des matériels agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Agent spécialisé en maintenance des matériels agricoles
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de la conduite de gros engins de terrassement de carrière • Maitrise de la conduite de grue 	<ul style="list-style-type: none"> • Conducteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Conducteur
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise de l'exécution des fondations des bâtiments et montages des murs et poutrelles • Connaissance en géométrie et résistance des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Maçon qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Maçon
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques d'installations sanitaires, de dépannage et de réparations d'appareils • Compréhension des plans, des schémas et notices techniques, du tracé des emplacements des appareils et cheminements des tuyauteries • Maitrise de la pose des appareils et des raccords à l'aide des tuyauteries. 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien construction de canalisations des travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien travaux publics • Plombiers
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise du dessin technique, traçage des repères et des moyens d'outillages et de levage 	<ul style="list-style-type: none"> • Charpentier bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Charpentier bois
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences linguistiques et de communication pour la réception des clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Garçon d'hôtel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réceptionniste
	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des espaces et de leur histoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Guides 	<ul style="list-style-type: none"> • Guides
	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des techniques de transmission et de traduction des langues 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprètes 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprètes

Source : ONEF juin 2013.

IV.3.3 Les dispositifs de formation existants et à promouvoir la DCTP au Niger

Au Niger, l'offre des qualifications et compétences professionnelles est assurée dans le cadre de cette étude au niveau régional par les centres de formation professionnelle et techniques (CFPT) et au niveau communal par les centres de formation en développement communautaire (CFDC). A cela s'ajoute, les formations professionnelles continues qualifiantes, dispensées sous forme modulaires ou par alternance, proposées par les structures comme les organisations professionnelles, ONG ou projets de développement soutenus par des bailleurs étrangers. La collecte des données auprès de ces structures dans les zones d'implantation du projet NIGDI7 vise à caractériser les filières de formation prises en charge par le système actuel et à juger de leur adéquation avec le développement réel des créneaux porteurs liés à chaque localité.

Figure 3: Schématisation du dispositif de formation existant



a) Les réformes en projet ou en cours de réalisation pour actualiser les dispositifs et parcours de formation existants en fonction des compétences requises par le monde économique et professionnel

Le Gouvernement du Niger et la Banque Mondiale viennent de mettre en place un projet de développement des compétences pour la croissance (PRODEC) qui aura pour tâches d'améliorer l'efficacité de la formation professionnelle et technique.

b) Les dispositifs de formation en projet ou en cours de réalisation pour former les jeunes aux métiers et emplois requis par les secteurs stratégiques ou porteurs

- Développement de l'apprentissage par alternance pour les jeunes déscolarisés et non scolarisés
- Mise en place d'un dispositif de formations de courtes durées axées sur la demande
- Formation en entrepreneuriat

c) Les mesures prises pour renforcer les compétences des entrepreneurs et maîtres d'apprentissage du secteur informel afin de les aider à mieux former les jeunes dont ils ont la charge

- Mises au point de programmes de développement des compétences et d'apprentissage par les programmes d'appui à la formation professionnelle existants, PRODEC, NIG017, FAFPCA.
- **Le Fond d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage FAFPCA.**

d) Les partenariats existants ou projetés permettant de mieux associer les acteurs économiques et professionnels à la conception, mise en œuvre et réalisation de parcours de formation ciblés sur les compétences requises par le monde du travail

- La Coopération Luxembourgeoise à travers le programme NIG 017 ;
- La Coopération Suisse, parraine du FOPROR (formation professionnelle rurale) ;
- La Banque Mondiale, bailleur du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance PRODEC ;
- La Banque Africaine de Développement (BAD) qui finance le Programme d'Appui à l'Enseignement et à la Formation Professionnelle et Technique PADEFPT.

e) Le changement de paradigme à effectuer pour mettre l'accès à l'emploi au cœur des priorités des systèmes d'éducation et de formation

Les changements à promouvoir sont l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'offre de formation, et celle de la qualité du dispositif de pilotage du système. Pour y arriver il faut :

- Multiplier les actions de sensibilisation pour faire connaître les centres d'enseignement professionnel et technique et les objectifs qu'ils visent. Cela est d'autant plus nécessaire que les centres sont le plus souvent méconnus au niveau des communes où ils sont surtout confondus aux foyers féminins.
- Renforcer les moyens pédagogiques et les budgets de fonctionnement pour la fourniture des matières d'œuvre. L'une des raisons évoquées par les responsables des centres pour expliquer la faiblesse des effectifs dans les centres est l'absence ou l'insuffisance des matières d'œuvres. Il s'agit là d'un problème de fond à prendre en charge pour pouvoir accroître les effectifs des formés.

- Développer davantage les mécanismes de financement de la formation professionnelle. Il s'agit ici surtout de rechercher les financements pour multiplier les formations continues ou par alternance au profit des artisans en activités ou maître artisans. Des structures comme le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'apprentissage (FAFPCA) ou la Maison de l'entreprise œuvrent déjà dans cette optique. D'autres sources de financement doivent être recherchées pour atteindre une plus grande cible.
- Elaborer un cadre légal de concertation et de réorientation des actions de formation par une relecture permanente des curricula et programmes de formation : l'intérêt d'un tel dispositif est d'assurer en permanence une adéquation parfaite entre les formations délivrées et les besoins réels de l'économie. Elle repose sur le postulat que les phénomènes technologiques et économiques, les connaissances scientifiques, mais aussi les populations dans leurs habitudes sont en perpétuel changement.
- Mettre en place un dispositif de formation des formateurs accessible dans tous les métiers. Il s'agit de prévoir au-delà des formations en pédagogie, des sessions de recyclage et de mise à niveau des formateurs pour accompagner la dynamique des méthodes et pratiques techniques.
- Normaliser l'offre de formation par la généralisation et l'harmonisation de référentiels métiers. Les investigations sur le terrain ont permis de remarquer l'absence de référentiels de métiers, ce qui ne facilite pas une harmonisation des qualifications développées et des modes de certification.
- Mettre en réseau les différents centres de formations pour des échanges de bonnes pratiques : Le but d'un tel réseau est de favoriser les échanges entre les différents centres de formation et de pouvoir capitaliser les bonnes expériences et bonnes pratiques.

f) Autres mesures à promouvoir

- adapter et renforcer les institutions ayant en charge des questions d'emploi ;
- améliorer l'offre de main-d'œuvre grâce à une meilleure articulation entre la formation professionnelle et les besoins de l'économie nationale et assurer une meilleure connaissance du marché du travail ;
- développer et renforcer l'employabilité des groupes vulnérables par l'acquisition et/ou le renforcement de la qualification professionnelle ;
- créer davantage d'opportunités d'emploi et de revenus décents pour les groupes vulnérables que sont les femmes, les jeunes et les handicapés ;
- dynamiser l'emploi moderne et orienter l'emploi informel vers un secteur mieux organisé et plus productif ;
- conforter et sécuriser les emplois privés existants ;
- améliorer la couverture et l'efficacité de la protection sociale ;
- généraliser la promotion de l'emploi en tenant compte des spécificités régionales et locales tout en privilégiant les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) dans le cadre de la politique macroéconomique.

V. LES MESURES EN PROJET OU EN COURS POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOI

Parmi les mesures en projet ou en cours pour favoriser la création de l'emploi on peut citer entre autres :

- La mise en place de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- L'actualisation de la politique nationale de l'emploi (PNE) et de son plan d'action de mise en œuvre. L'aspect économique de cette vision est de réduire la vulnérabilité et améliorer le bien-être des jeunes en les intégrant dans les circuits économiques et en les faisant participer activement au développement économique et social du pays ;
- Le programme pays de travail décent PPTD ;
- Les politiques nationales : de la jeunesse, de l'artisanat, de l'enseignement technique ;
- et le document cadre stratégique de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

❖ Programmes et actions prioritaires :

1) Le Programme de la Promotion de l'insertion économique des jeunes :

Il vise à répondre au défi majeur du chômage ou du sous-emploi des jeunes qui constitue à la fois une déperdition de capital humain et un facteur de risque social. Il est préconisé l'adoption d'un programme d'urgence pour la promotion d'emploi des jeunes intégrant tous les Ministères concernés par les questions de jeunesse. Celui-ci devra s'organiser autour de trois mesures phares :

(i) l'amélioration de la qualité de la formation des jeunes à travers des contenus plus pratiques et plus en phase avec les besoins socio-économiques de leur milieu ;

(ii) une rationalisation, après évaluation de leur impact actuel, des différents dispositifs d'insertion existants et la création d'un système d'incitation des entreprises pour favoriser l'accès aux stages ;

(iii) des mesures de facilitation concernant la création d'entreprises par les jeunes (accès au crédit, fiscalité).

2) Le Programme Participation des jeunes au développement

Il repose sur l'implication des jeunes dans le développement durable, le volontariat jeunesse et l'implication des jeunes dans le processus de prise de décision.

L'implication des jeunes dans le développement durable sera axée sur la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles notamment la création de brigades/unités organisées autour de quatre domaines d'activités : la salubrité, la restauration des terres, le reboisement et la lutte contre les feu-de brousse, la fabrication de pose des pavés, la récupération et la transformation des déchets plastiques.

De même, il s'agit d'organiser un vaste programme de formation à l'intention des jeunes des mouvements associatifs en vue de renforcer leurs capacités d'intervention auprès des communautés locales.

b) Les moyens incitatifs existants ou en projet pour encourager les entreprises à embaucher les jeunes et, si nécessaire, à les former

Le Niger dispose d'un code des investissements qui accorde des facilités aux entreprises nouvellement créées en général, et accorde certaines facilités fiscales à ceux qui recrutent des jeunes sans expériences.

c) Les investissements ciblés sur le développement de métiers et d'emplois dans des secteurs considérés comme stratégiques et les moyens déployés pour former les jeunes à ces métiers

Le Niger dispose de plusieurs programmes d'appui qui œuvrent dans ce sens, il s'agit :

- du programme NIG /017 : qui est entrain de construire des CFDC au niveau de 10 communes et des CFPT dans 2 chefs-lieux de régions afin de former ces jeunes dans les métiers des secteurs de : l'agriculture, l'élevage intensif ; l'industrie de transformation et l'artisanat tourisme.
- Le PADEFPT : pour la construction et la rénovation des lycées technologiques et instituts universitaire de technologie. Il s'agit du Lycée Technologique de Diffa, du CFPA de Zinder et du GTK de Niamey pour les constructions et de l'IUT et LTK de Maradi et IUT Zinder, LEP ISSA BERI de Niamey pour les réhabilitations.
- Le FORPROR : pour le développement de la formation professionnelle rurale.

d) Les appuis financiers ou humains afin d'aider les jeunes à créer leur activité ou à renforcer celle qu'ils ont été créée et la nature de ces appuis

Les jeunes bénéficient des appuis octroyés par l'Etat à travers le fonds d'appui à la création de micro entreprise, le programme d'auto emploi pilotés par l'ANPE, le FAFPCA, ...

e) Les pôles d'innovation ou d'expertise

Il existe un incubateur d'entreprise au sein de l'université Abdoul Moumouni Dioffo de Niamey, appuyé par le programme des nations unis pour le développement (PNUD), il est dans une phase expérimentale avec dix incubés tous diplômés de l'université.

f) Les chantiers à haute intensité de main d'œuvre

Il existe des chantiers à haute intensité de main d'œuvre qui de 2011 à 2013 a créé plus de 300.000 emplois dans le domaine de la construction de barrages, de digues, de routes, récupération des terres. Comme exemple nous pouvons citer le Programme d'Emploi des Jeunes aux Travaux d'Intérêt Public dans les Communes (PEJTIPC 2014-2015) qui prévoit de créer 6650 emplois aux jeunes dont 333 pour les personnes en situation de handicap.

Les autres mesures de ce programme sont les appuis financiers ou en nature apporté aux femmes et aux handicapés pour des activités génératrices de revenus au niveau du ministère de la promotion de la femme.

VI. UNE EXPERIENCE PARTICULIEREMENT SIGNIFICATIVE D'INSERTION OU D'EMPLOI DES JEUNES

Elaboré pour répondre aux orientations du « Programme de Renaissance » du Président de la République, Chef de l'Etat, de la DPG du Premier Ministre et du PDES, Le Programme d'Emploi des Jeunes aux Travaux d'Intérêts Publics dans les Communes (PEJTIPC 2014-2015) prévoit de créer 6650 emplois aux jeunes dont 333 pour les personnes en situation de handicap. C'est un programme qui consiste à mettre à la disposition de chacune des communes des moyens permettant la création d'emploi au niveau local afin de mobiliser les jeunes désœuvrés autour des travaux à haute intensité de main d'œuvre et d'utilité publique dans les collectivités urbaines et rurales. Il s'agit notamment des travaux de :

- construction des canaux d'assainissements des ruelles, des pistes piétonnes ;
- curage des caniveaux et des collecteurs ;
- évacuation des ordures ménagères et des matières bio-oxydables ;
- désherbage et désensablement des ruelles et avenues ;
- plantation et entretien des arbres le long des artères principales ;
- sensibilisation sur les thématiques liées à la santé, à l'éducation, etc.

Les jeunes sans emplois mis à la disposition des communes pourraient se voir confier des tâches de réalisation, d'encadrement, de suivi des travaux et d'entretien des ouvrages.

Les autres mesures de ce programme sont les appuis financiers ou en nature apporté aux femmes et aux handicapés pour des activités génératrices de revenus.

Ce programme couvrira toutes les communes du Niger et aura une durée de trois ans La réalisation du programme contribuerait également, à faire de ces communes des pôles de croissance économique et de promotion du développement local durable et, en matière d'emploi à :

- mettre en cohérence systématiquement la planification stratégique et la budgétisation ;
- renforcer le partage de l'information sur les politiques publiques entre l'ensemble des acteurs et créer un cadre de concertation avec les ministères chargés du plan et des finances pour la validation et la fixation des priorités sectorielles ;
- prendre en compte l'ensemble des besoins et des ressources mobilisables, afin surtout de s'assurer de leur rationalisation.

Effets à moyen terme (en termes d'accès, d'utilisation et de satisfaction) :

- les communes utilisent rationnellement les jeunes mis à leur disposition pour la réalisation, l'encadrement, le contrôle, le suivi et l'entretien d'ouvrages d'intérêt général ;
- les jeunes sont rassurés des nouvelles opportunités d'emploi et conditions de vie offertes par les communes.

Produits attendus :

- des emplois créés dans les communes ;
- des jeunes informés des opportunités d'emplois dans les communes ;
- des jeunes engagés et/ou recrutés pour être acteurs dans la réalisation de travaux d'intérêt général dans leurs communes ;
- des jeunes dont l'employabilité est renforcée pour la réalisation des travaux d'intérêt général ;

- des rapports de mise en œuvre du programme établis.

Ces produits résulteront de la mise en œuvre de plusieurs actions prioritaires dont l'exécution se fera à travers des activités de construction, de plantation d'arbres, ... ; ainsi que de sensibilisation, de recrutement et de renforcement des capacités des jeunes, de mise en place de dispositifs de concertation, de suivi-évaluation performant, etc.

Ce genre de projet peut servir d'exemple aux autres pays membres, surtout ceux qui sont confrontés à la pauvreté rurale et à la migration des jeunes vers les pays Magrébins et vers l'Europe ou les États Unis.

CONCLUSION

Dans le souci de remédier aux problèmes des jeunes et promouvoir l'emploi, le Niger est entrain de mettre en œuvre son programme I3N. Une initiative du Président de la République qui vise non seulement la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes qui constituent un vecteur majeur de la croissance économique mais aussi l'insécurité alimentaire. Eu égard à la transversalité de l'emploi qui est devenu un enjeu au plan mondial et un défi au niveau national, la mutualisation des efforts de tous les acteurs s'avère indispensable pour améliorer les opportunités de création d'emplois surtout en faveur des jeunes ; promouvoir l'emploi de qualité grâce a des ressources humaines de qualité.

Le développement des compétences à travers les formations tant initiales que continues constitue un rempart aux défis d'insertion socioprofessionnelle des jeunes au Niger.

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ Formation professionnelle et Emploi au Niger MFP/E : enjeux et perspectives juin 2011
- ❖ Stratégie nationale de développement de l'Emploi des jeunes : Bernard Akplogan, Adamou Moussa, Maliki Djibo, 2012
- ❖ Analyse des besoins en matière de compétences et qualifications juin 2014
- ❖ Annuaire statistique INS série longue 2010
- ❖ Rapport d'activités ANPE 2013
- ❖ Plan de développement économique et social du Niger 2013-2015
- ❖ Programme pays travail décent 2012-2015
- ❖ Cadre stratégique national de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Niger
- ❖ Politique nationale de l'emploi du Niger MARS 2009
- ❖ Politique de l'enseignement professionnelle et Technique MARS 2006.